



**COMMUNIQUÉ**  
**17 mai 2016**

**Recrutement Étudiant(e) Emploi d'été**

*La Municipalité est à la recherche d'étudiants(es) pour l'emploi suivant :*

**PRÉPOSÉS (ES) POUR TRAVAUX D'ÉTÉ**

Nombre d'heures : 40 heures semaine

Durée de l'emploi : 9 semaines

Salaire : 10.75\$/ heure

Début : le 27 juin 2016

**Tâches et responsabilités :**

- Sous la supervision du Directeur général, mandaté par le Conseil municipal, le titulaire du poste devra travailler avec l'employé municipal pour les travaux d'été et exécuter les tâches et responsabilités suivantes;
- Entretien général des aménagements paysagers de l'édifice municipal, de la halte des cyclistes, du grand parc et du terrain de jeux : tonte de gazon, aide à la réalisation des aménagements, fertilisation, désherbages, ramassage des déchets, arrosage des fleurs et végétaux;
- Nettoyage des fossés : couper et ramassage de branches, ramasser les déchets;
- Remplir document administratif pour suivi des travaux faits;
- Travaux de peinture;
- Travaux de classement de dossiers et de nature cléricale;
- Toutes autres tâches requises par le Directeur Général.

**Conditions d'admissibilités :**

- Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
- Envisager de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivante;
- Suivre un programme d'études secondaires, postsecondaires, CÉGEP, professionnelles ou techniques;
- Être âgé de 15 à 30 ans (**inclusivement**) au moment de l'admission / sélection;
- Ne pas étudier à temps plein tout en effectuant l'emploi visé par cette offre;
- Avoir légalement le droit de travailler au Canada;
- Avoir légalement le droit de travailler selon les lois et les règlements provinciaux / territoriaux pertinents;
- Ne pas occuper un autre emploi d'été à temps plein (plus de 30 heures par semaine);
- Ne pas être de proches parents des élus municipaux ainsi que des fonctionnaires municipaux.

Si l'offre vous intéresse, veuillez envoyer votre c.v. ainsi qu'une lettre de présentation **d'ici le 31 mai 2016 avant 17h00**, à l'adresse suivante : Bureau du directeur général, Municipalité de Saint-Valentin, 790 chemin 4<sup>e</sup> Ligne, Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0. Vous pouvez venir déposer votre demande au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.